surenchère, est adjugée au même Me Rombault également pour le montant de la mise à prix.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du mercredi 2 février 1887

Tapis. — Compétence

MM. J. Rombeau et L. Monnier, fabricants de tapis à Tourcoing, ont assigné, devant le tribunal de commerce de Tourcoing, la Société d'ameublement, de Paris, en 1,500 fr. de dommages-intérêts.

Ils exposaient que, sur l'invitation de M. Ch. de Marnyhac qui, au nom de la société d'ameublements, leur faisait espérer une importante commande, ils avaient créé le dessin d'un tapis de voiture, destiné à la Compagnie parisienne l'*Urbaine*, et en avaient effectué le dépôt au secrétariat du Conseil des prud'hommes de Tourcoing. Ils auraient ensuite adressé, à la société d'ameublements, deux tapis comme échantillons. Celle-ci les aurait confiés à l'*Urbaine*, dans l'espoir d'obtenir d'elle la commande, et ils seraient enfin passés dans les mains de la *Carrosserie Unicerselle*, chargée de l'entretien du matériel roulant de l'*Urbaine*. La société d'ameublements aurait, cependant, vainement attendu la commande de cette dernière. L'ar suite, MM. Rombeau et Monnier auraient, vainement aussi, attendu celle de la société d'ameublements. Ils auraient, au contraire, appris que l'*Urbaine* ou la *Carrosserie Unicerselle*, s'était servi de leurs deux tapis-types, pour faire confectionner des tapis semblables par d'autres fabricants.

La Société d'ameublements appela en cause l'*Urbaine*, pour avoir à la garantir et indemniser de toutes les condamnations pouvant être prononcées contre elle, au profit de MM. Rombeau et Monnier, et s'entendre aussi et en outre condamner, envers elle, à une autre indemnité de 1500 francs pour privation de la commande.

A Tourcoing, l'*Urbaine* a déposé des conclusions d'incompétence. Elle a plaidé notamment que la Société d'Ameublements n'était qu'une défenderesse simulée, qui s'était entendue avec les demandeurs principaux, et que cette entente n'avait d'autre but que de la distraire elle-même de ses juges naturels. Elle a soutenu qu'elle se trouvait, au fond, en présence de deux adversaires se prétendant lésés par elle de 1,500 fr. chacun, au même titre et par le même fait, l'absence d'une commande, — en face de deux demandeurs conjoints d'une somme de 3,000 fr., séparés seulement par une tactique de procédure. Pour déjouer cette prétendue tactique, elle a demandé son renvoi devant ses juges naturels, à Paris, en vertu de l'art. 181 du Code de pr. civ.

Par jugement du 2 novembre 1886, le Tribunal de commerce de Tourcoing a rejeté ce système de l'*Urbaine*, en se déclarant compétent entre toutes les parties en cause. Celle-ci a interjeté appel de cette décision.

Devant la cour, l'*Urbaine* prétend se prévaloir, pour faire réformer le jugement, de ce que le tribunal de commerce de Tourcoing était incompétent pour statuer entre MM. Rombeau et Monnier, demandeurs principaux, et la Société d'ameublements, défenderesse au principal et demanderesse en garantie. La Société d'ameublements aurait dû, en effet, pour être valablement assignée par MM. Rombeau et Monnier, l'être par eux à Paris, les deux derniers paragraphes de l'art. 420 du Code de pr. civ. étant ici inapplicables, parce qu'aucun marché n'avait été définitivement conclu entre eux et cette société dont ils avaient vainement attendu la commande.

Au nom de MM. Rombeau et Monnier et de la société d'ameublements, on répond : La société d'ameublements a accepté la compétence du tribunal de commerce de Tourcoing. Celui-ci s'est donc, à bon droit, déclaré compétent : car, d'après un arrêt de la Cour de cassation du 16 novembre 1881 (*Sir., 1882, I, 225*), le garant, c'est-à-dire l'*Urbaine*, ne pouvait opposer, au lieu et place du garanti, c'est-à-dire de la société d'ameublements, une exception d'incompétence *ratione personæ*, si elle appartenait à cette dernière.

Pour que l'*Urbaine* puit demander son renvoi devant les juges consulaires de Paris, il faudrait que l'action principale MM. Rombeau et Monnier, contre la Société d'ameublements, ne fût pas [illegible] pour distraire l'*Urbaine* de ses juges naturels. Or, cette action n'a point ce caractère. Le garant, c'est-à-dire l'*Urbaine*, doit donc procéder devant le tribunal où se trouve pendante la demande principale, par conséquent à Tourcoing.

L'*Urbaine* réplique par des conclusions subsidiaires. La société d'ameublements ayant, par son assignation, exercé contre elle, non seulement un recours en garantie, mais une demande principale de 1500 fr. de dommages-intérêts à son profit, elle soutient que le tribunal de Tourcoing est tout au moins incompétent relativement à cette dernière demande.

L'affaire est continuée à une audience ultérieure, pour les conclusions du ministère public.

PETITE CORRESPONDANCE

A un de nos abonnés. — Vous ne pouvez obtenir que la naturalisation. Nous vous donnerons, si vous le désirez, la marche à suivre pour l'obtenir.

CLASSE 1886 — TIRAGE AU SORT

ROUBAIX-EST

Jean Bacq 570, Arthur Bardar 18, Camille Baeckelandt 62, Henri Baillieu 29, Jules Balcaen 166, Alfred Barbe 189, Emile Barbieux 352, Jules Bardiaux 211, Eugène Batteau 69, Emile Bossart 101, Alexandre Bayart 318, Charles Bayart 82, Charles Beaucamps 161, Achille Bekaert 314, Louis Belmere 240, Gustave Bert 60, Jean Beun 258, Clovis Boucart 315, Gustave Blondel 114, Théodore Bossut 275, Arthur Boudin 449, Arthur Bourdon 272, Alfred Bourgois 376, François Bourlot 358, Charles Boutry 372, Alphonse Braem 204, Jules Brame 234, Joseph Branquart 123, Alphonse Brice 188, Gustave Brocquevielle 239, Henri Broquier 265, François Broutin 301, Victor Broux 114, François Bruyswyng 479, Louis Bulteau 190, Adolphe Bulteaux 158.

François Callens 213, Joseph Canon 403, Amédée Capelle 95, Florent Carette 149, Germain Carnoy 16, J.-B. Carpentier 17, Léon Carpentier 469, Eugène Catteau 306, Alexis Catteau 73, David Catteau 455, Florimond Catteau 163, Augustin Chattelain 66, Florian Chrétien 168, Gustave Claessens 1, Hector Colin 429, Florimond Colpaert 83, Edouard Coppieters 81, Adolphe Corman 221, Gilbert Corriaux 4.

Charles Couck 81, Henri Coucke 391, Julien Courault 284, Henri Courchelle 280, Julien Courrier 269, Clément Crochon 100, Emile Crochon 15, Cyrille Crom 51, Henri Dajsens 426, Achille Deberghe 107, Ernert Debonneville 197, Alphonse Debruyne 464, Henri Decottignies 410, Louis Decourselle 459, Adolphe Delandre 302, Florimond Degrise 5, Pierre Delaeger 47, Théophile Dekens 424, Léon Deketelaere 488, Florimond Delacour 18, Jules Delaire 400, Auguste Delanney 351.

Thomas Delantcy 236, J.-B. Delattre 462, Gustave Delberghe 487, Louis Delbar 412, Oscar Delebecque 76, Gustave Delescluse 355, Julien Delepierre 193, Cyrille Delecluse 289, Ferdinand Delespaul 230, Joseph Delespaul 280, Gustave Delfortrie 453, Florimond Delgrange 408, Albert Delhoute 65, Louis Dhellemmes 163, J.-B. Delmotte 6, J.-B. Delnatte, 409, Léon Deloof 54, Eugène Delporte 106, J.-B. Delreux 156, Leon Delreux 160.

Louis Delsalle 181, Léonce Delvarre 228, Henri Delvoye 292, Emile Deman 356, Edmond Demiddeleir 394, Henri Demol 13, Jules Demoor 251, Henri Demulier 171, Jacques Denager 126, Philogone Denecker 149, Emile Desprez 327, Emile Deridder 295, Moise Derveux 118, Charles Desbarbieux 336, Edouard Desbarbieux 180, Richard Desbarbieux 291, Théodule Desbonnets 317.

Henri Deshonnets 157, Eugène Deschamps 299, Etienne Desmasure 119, Henri Despreme 91, Jules Desrumeaux 338, Auguste Desrumeaux 331, Pierre Destombes 450, Charles Destrieux 430, Florent Devemy 40, Florent Devemy 43, Clovis Devemy 45, Charles Devemy 47, Jules Dewez 331, Charles Dieny 178, Jean Dion 274, Louis Docto 270, Jules Dohage 109, Henri Donnet 259, François Doutreligne 296, Gustave Doutreligne 139.

Georges Druelle 124, Joseph Druez 150, Jules Dubar 484, Jules Dubois 334, Louis Dubois 67, Henri Dubrule 2, Jean Dubus 340, Paul Duferment, 3, Henri Duforest 70, Désiré Duhem 57, André Dumont 11, Gustave Dumortier 78, Bertrand Dunem 495.

Arthur Dupont 463, Jules Dupont 300, Charles Dupuyez 186, Alfred Dupriez 265, J.-B. Duprieur 478, Gaston Duquesnoy 281, Louis Duriez 323, Georges Dussausoix 59, Jules Dutat 244, Achille Duterte 205, Félix Duthillier 405, Camille Duthoit 255, Arthur Duthilleul 32, Edmond Duthilleul 187, Jules Dutoit 184, Alfred Dutrieu 87, Henri Edfrennes 140, Jean-Baptiste Esprit 74, Florent Evrard 151, Charles Fauquez 238, Léon Farlier 120, Henri Florin 472, Jean Florin 165, Louis Florin 98, Désiré Fortrie 316, Narcisse Fournean 401.

François Fournier 176, Henri Fournier 239, Oscar Fournier 50, Paul Foveau 250, Jules Francinomme 115, Emile Fremchart 481, Désiré Gallois 422, Henri Germain 86, François Ghesquière 297, Omer Ghiot 312, Gustave Gillot 373, Léonard Gilman 248, Cyrille Glorieux 458, Ernest Glorieux 319, Camille Goethaels 239, André Goudez 149, Désiré Grard 482, Marius Guelin 22, Albert Guiot 313, Charles Huche 201, Achille Haltenberghe 55, Jules Hedoin 21, Adolphe Heinrick 390, Henri Hennau 93, Ferdinand Hennebaut 380, Léon Herbay 227.

Henri Herbaux 161, Arthur Herlin 412, Charles Holemaert 468, Louis Houtekins 77, Ernest Huart 130, Arthur Inghelbrecht 232, Joseph Jésu 88, Edouard Jovenez 229, Gustave Keerelleickbrugghe 242, Chrétien Kimpe 422, Jean Koenig 305, Emile Lagache 25, Marcel Laman 219, Jules Lambert 231, Alfred Landas 392, Pierre Lameau 101, Henri Larivière 141, Adolphe Lecomte 294, Gustave Lecomte 166, Henri Lecomte 58, Pierre Lecomte 116.

Louis Lecomte 520, Arthur Ledez 466, Grégoire Leersnyder 14, Alfred Lefebvre 143, Emile Lefebvre 20, Fleuris Lefebvre 325, Henri Lefebvre 136, Carlos Legros 49, Achille Lejeune 116, Victor Lejeune 290, Lievin Lemahieu 46, Auguste Lemaire 191, Charles Lemaire 253, Emile Lemaire 23, Rene Lemaire 203, Albert Leman 418, Jules Leman 177, Louis Leman 254, Augustin Lepers 268, Irénée Lepers 407, Jules Lepers 42.

Victor Lepers 444, Arthur Lepoutre 277, Charles Lequenne 222, Paul Lerouge 172, Jules Lesaffre 143, J.-B. Lezy 7, Oscar Libaut 415, Paul Libessart 9, Victor Lievens 30, Louis Limbourg 37, François Lucidarme 354, Théodule Lucifer 179, Jules Lombaere 216, Alphonse Lorthioir 346, Carlos Lorthioir 364, Jules Losfeld 36, Jules Loucheur 215, Jules Lussiez 52, Jules Maillard 406, Jules Marais 348, Edouard Margry 233.

Charles Marissal 31, Jules Mazure 43, Charlemagne Mayot 417, J.-B. Masurelle 158, Pierre Mehuys 489, Gustave Mercier 169, Charles Mercier 256, Auguste Meurisse 385, Benoit Meyer 396, Jean Moerman 332, Emile Monbel 26, Jean Montagne 441, Eugène Moreels 433, Jules Moreels 412, Florimond Moulard 158, Louis Moulard 157, Pierre Moulard 395, Henri Nicolas 155, Emile Nivesse 185, Abel Noclin 218, Henri Noclin 192

Alexandre Notte 241, Arthur Oeman 207, Henri Ornélis 223, Achille Osson 206, Henri Parent 151, Léon Parez 425, Achille Paris 19, Victor Parizelle 128 Henri Paurisse 144, Auguste Petit 146, Emile Petit 80, Leon Petit 375, Auguste Petitberghien 175, Emile Philippart 343, Paul Piat 377, Liboire Pipart 92, Isidore Plançon 292, Louis Planquelle 96, Jules Plateau 40, Henri Plouvier 287, Alphonse Pollet 142, Charles Pollet 199.

François Pollet 102, Jules Pollet 382, Charles Preux 434, Carlos Prouvost 75, Louis Prouvost 421, Henri Quidez 135, Edouard Ramez 368, Jules Rasneur 271, Georges Rasson 98, Carlos Renard 360, Jules Renaud 147, Arthur Robert 71, Charles Rober 134, Elie Rogé 393, Ernest Roger 367, Jean-Baptiste Romon 228, Alphonse Roussel 310, Isaïe Roussel 129, Louis Rouzeuw 379, Denis Rys 308, Henri Salomé 257.

Paul Samain 328, Auguste Scalbert 248, Alphonse Scheeffer 431, Charles Screpel 420, Amand Sengier 186, Pierre Sergeant 173, Théophile Sergent 212, Isidore Smits 9, Henri Sonneville 485, Jean Soris 366, Zéphirin Spel 355, Jules Spirit 371, Joseph Tant 249, Florimond Tassart 264, Emile Thierry 44, Carlos Thiétart 454, Anatole Thuillier 337, Charles Tiberghien 345, Julien Tiberghien 217, Louis Tiberghien 284, Henri Timmer 413.

Gustave Tonneau 183, Paul Toulemonde 347, Alfred Tutaire 161, Arthur Valentin 329, Clovis Vancommerbecke 138, Camille Vandemoortele 282, Alexandre Vandenberghe 148, Louis Vandenbrugghem 72, Gustave Vandenbulcke 454, Adolphe Vandendriessche 38, Emile Vandeputte 94, Arthur Vanderrypen 196, César Van-Dycke 266, Bruno Vanhoutte 311, Adolphe Vaneste 476, Gustave Vanoverberghe 204, Julien Vansantberghe 132, Jean Vanthier 471, Henri Vantsant 79, Louis Vasseur 436, Jean Verbeke 383.

J.-B. Verdonck 39, Alphonse Vergeylen 411, Alfred Verguchten 378, Eugène Verleye 312, Alexandre Verlinde 12, Adolphe Vernay 402, J.-B. Verroust 162, Constant Viard 483, Alfred Vincre 338, J.-B. Vreck 171, Edgard Waeles 191, Désiré Wagnon 435, Maurice Wagnon 321, Alfred Watteau 127, J.-B. Watteau 430, J.-B. Cheval 333, Henri Manchiska 285, Paul Prouvost 195, Victor Garet 225, Henri Derycke 330, Victor Langlet 245, Emile Nusbeaumer 439, Théophile Vanschel 255, Louis Delnatte 446, Léonard Dupuy 168, Joseph Bettens 365, André Dhacne 85.

WATTRELOS

Henri Baas 273, Julien Beuscart 326, Jean-Baptiste Beuscart 386, Paul Bonte 34, Louis Boussemart 387, Louis Brunin 33, Emille Canette 388, Louis Carlier 362; Henri Canold 417, Jules Castel 443, Emile Castel 474, Léon Castelain 10, Emile Castelain 182, Théodore Carreau 252, Henri Codron 108, Jules Colette 61, Emile Corne 268.

Henri David 180, Jules Delphin 456, Louis Delattre 286, Henri Delcambre 258, Emile Delcroix 64, Louis Delecluse 53, Jules Delcaen 470, Henri Delmotte 28, Paul Delmotte 200, Jules Depoortere 481, Léon Derickere 363, Jules Descamps 432, Alphonse Deffrennes 397.

Emile Devernay 467, J.-B. Devernay 125, Adolphe Dhoine 214, J.-B. Dierkens 475, J.-B. Doutreluigne 389, Jules Dubois 263, Jean-Louis Dubruile 59, Jean Dubreucq 360, Emile Dubus 89, J.-B. Duquesne 288, Louis Duquesnois 128, Henri Duquesnoy 127.

Arthur Duquesnoy 152, Achille Duriez 119, Alfred Duriez 349, Alfred Duriez 137, Emile Davillers 283, Henri Davillers 301, J.-B. Evrard 122, Jules Fleury 181, Jules Fontaine 111, Auguste Fourmaux 117, Edmond Gadenne 292, Henri Gaudemopez 221, Emile Haire 115, Jules Haire 237, Eugène Hespel 121.

Louis Hespel 276, Désire Ottebar 15, Jules Kimpe 122, Jean-Baptiste Lallemand 267, Clément Lefebre 11 Jules Lefebre 278, Hector Lepers 152, Emile Leplat 324, Arthur Lequain 97, Henri Loncke 119, Antoine Malfilatre 349, Jean-Bapt. Masquelier 374, Alfred Mossion 361.

Julien Motte 473, Etienne Nys 350, Gustave Nys 423, Cyrille Plouvier 339, Cyril-Denis Plouvier 490, Stanislas Plouvier 335, Alfred Plouvier 359, Florent Prut 341, Henri Quennoy 210, Jules Raquet 381, Pierre Renard 24, Henri Renaut 170, Carlos Rigatte 344, Augustin Roge 307, J.-B. Salembier 247, Alfred Salembier 115.

Charles Thiery 8, Louis Thieffry 27, Léon Vanderdelle 35, Henri Vanglabeke 63, Appolinaire Vanwinsberghe 243, J.-B. Verlinghe 320, J.-B. Willem 460, Désiré Renard 363.

NORD

Armentières. — L'exercice de la contrebande, toujours dangereux, a parfois des conséquences terribles pour ceux qui s'y adonnent. Le tragique événement survenu hier à Frelinghien, fera nécessairement réfléchir les fraudeurs les plus endurcis.

Mercredi, à 11 heures et demie du matin, deux individus venant d'Haubourdin, se dirigeaient rapidement vers la Belgique avec une bande de huit chiens. Arrivés près de Wez-Macquart, ils furent tout à coup attaqués par deux douaniers. Ils s'enfuirent aussitôt à toutes jambes poursuivis par les agents du fisc.

Se voyant sur le point d'être atteints, ils prirent une résolution désespérée, du moins pour l'un d'eux, qui ne savait pas nager, ils se jetèrent tous deux dans la Lys.

Celui qui ne savait pas nager était un jeune homme du nom de Denis Cousset, il s'appuya d'une main sur son compagnon et tint de l'autre la corde de son chien. Mais, parvenu au milieu de la rivière, il lâcha la corde et, par un fatal hasard, le nageur cessa un instant de le soutenir.

Cousset se débattit quelques secondes dans l'eau, déployant des efforts inouïs pour gagner la berge; mais tout fut inutile et il ne tarda pas à disparaître. Quant à l'autre, il fut plus heureux et sortit sain et sauf, de cette triste équipée. A la première nouvelle de l'accident plusieurs personnes accoururent et on fit des recherches dans la Lys, ce ne fut qu'à trois heures et demie de l'après-midi qu'on retrouva le corps de l'infortuné Cousset, à 50 mètres environ de l'endroit où il avait disparu.

Le noyé n'avait que vingt-et-un ans, c'était un déserteur belge. Un de ses amis a pris dans une de ses poches une petit bourse contenant dix francs, qu'il est allé porter à la mère du défunt.

On nous raconte qu'avant de se jeter à l'eau, le compagnon de Cousset, sachant que ce dernier ignorait la natation, l'avait exhorté à rester sur la rive. « Les douaniers, aux termes de leurs instructions, prétendait-il, n'ont aucun droit sur les personnes, mais seulement sur les chiens. » Cousset ne voulut pas se ranger à cet avis et répondit qu'il suivrait quand même son compagnon.

Ce drame a causé une très vive impression dans deux coles de la frontière.

Cambrai. — La gendarmerie de Bapaume a arrêté hier matin l'un des trois évadés de la prison de Cambrai, le nommé Van Geffen.

Il n'y a plus à retrouver que Fromentin, dit Wolf, dit Caudrelier; il est bien à craindre que ce rusé ne se laisse pas pincer.

L'incendie de Pérenchies. — Complétons les détails que nous avons donnés hier sur l'incendie de la filature Agache à Pérenchies, en disant que le bâtiment incendié, qui servait de magasin au lin en paille et de séchoir a été entièrement détruit : il n'en reste que les quatre murs, etayés pendant l'incendie avec de grosses poutres.

Il n'y a eu aucun incident de personnes à déplorer. Dans l'après-midi de mardi les trois pompes de l'établissement Agache, auxquelles s'était jointe celle de la gare de Lille (Saint-Sauveur), ont achevé d'inonder les bâtiments incendiés.

La pompe de Saint-Sauveur, arrivée par train spécial, était à peine mise en batterie qu'un de ses pistons se brisa ; on le répara aussitôt et ce fut seulement vers midi que la pompe fonctionna, alimentée par le réservoir de la filature, qui ne contenait pas moins de 10.000 mètres cubes d'eau.

Les pertes, pour lesquelles il y a assurance, atteignent 70,000 fr. Le sinistre ne peut être attribué qu'à la combustion spentanée des lins : le magasin était éclairé à la lumière électrique et on n'y faisait jamais du feu.

Dunkerque. — M. Duchautour, receveur particulier des finances à Dunkerque, a été nommé trésorier-payeur général de l'Aveyron.

M. Monier, préfet de la Meuse, a été nommé receveur particulier des finances de l'arrondissement de Dunkerque.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — La maison John Elder et Cie, à Glascow construit en ce moment un paquebot qui aura une vitesse supérieure à celle des paquebots déjà existants.

Il est en acier, à aubes, et mesure cent mètres de longueur. On l'emploiera au service des dépêches et des voyageurs allant de Douvres à Calais.

Le *Victoria* met moins d'une heure pour faire ce trajet ; le nouveau paquebot le devancera encore de dix minutes.

Il commencera son service le 1er juillet prochain.

Ce *rapide* maritime sera fort utile. Les anglais qui viennent à Calais sont de plus en plus nombreux. Treize mille cinquante et un ont traversé la Manche en janvier 1887. Il y a donc une augmentation de 1740 sur le mois de janvier de l'an précédent.

Le drame d'Equihen. — Un drame terrible s'est déroulé dans la nuit de dimanche à lundi, sur la plage, entre Equihen et Etaples, à l'endroit où le *Meropi* s'est jeté à la côte il y a quelque temps.

Le capitaine du navire naufrage avait voulu voir une dernière fois son bord avant de quitter Boulogne. Il se fit donc conduire à Equihen dans la voiture du cocher Joseph Duchâteau.

Ils arrivèrent tard sur le lieux du sinistre, abandonnèrent la voiture sur le sable et montèrent à bord du bateau où la nuit ne tarda pas à les surprendre.

Le cocher, qui inspectait les coins et recoins de l'épave, et le capitaine abîmé dans ses réflexions, ne virent pas que la mer montait et qu'elle déferlait déjà avec violence contre la carcasse du bâtiment.

Le cocher, le premier, s'aperçut qu'ils étaient entourés d'eau. — Capitaine, cria-t-il, regagnons la voiture! — Impossible, fit celui-ci, nous n'aurions plus pied. A force de précautions et d'adresse, ils parvinrent cependant à regagner la voiture, que les vagues soulevaient de temps en temps. Ils y montèrent et le cocher prit les rênes. Mais il stimula en vain du fouet et de la voix le cheval transi de froid : l'animal ne bougea pas.

Soudain un paquet d'eau fit chavirer la voiture. Les deux hommes, affolés, sautèrent en bas. Le cocher; moins heureux et moins maître de lui-même, avant la jambe droite engagée sous le véhicule, quand le cheval, apeuré, voulut se relever. Dans ce mouvement brusque et inattendu, Duchâteau eut une côte cassée par l'essieu de la voiture.

Quand les deux hommes revinrent à la surface, ils se mirent à nager, et après des efforts inouïs, s'encourageant mutuellement par des paroles d'espoir, il parvinrent à regagner la côte ; il était minuit.

Des soins empressés leur furent donnés et les deux hommes furent reconduits à Boulogne. Quant au cheval et à la voiture, ils ont été emportés par les flots.

BELGIQUE

Exposition des appareils téléphoniques à Bruxelles. — Hier, le roi des Belges a visité l'exposition incognito. M. Bourée, ministre de France, était présent.

Après avoir visité en détail l'exposition, qui est tout à fait remarquable, le roi est venu dans la petite salle où était exposé l'appareil qui relie la Bourse au palais du Crayage, à Paris.

Un des ingénieurs a correspondu d'abord avec M. Wiedenstein, qui a fait présenter ses respects à Sa Majesté, qui l'a fait répondre qu'elle le remerciait.

Puis on a prévenu que M. Grévy, le président de la République allait venir à l'appareil.

Le président a demandé qui était à l'appareil. Sa Majesté le roi des Belges a répondu :

« Je remercie M. le Président de ses compliments, et je lui retourne cordialement les miens. C'est la une invention admirable et j'espère qu'elle sera fort utile au développement des relations entre nos deux pays. »

Le Roi a demandé si M. Granet, ministre des postes et télégraphes de France, se trouvait avec le président de la République. Sur la réponse négative de ce dernier, Sa Majesté l'a prié de transmettre au ministre français toutes ses félicitations.

» J'entends dans la perfection » a dit le Roi, en quittant l'appareil.

Il a ensuite passé le récepteur à M. Bourée; mais M. Grévy ayant de son coté quitté l'appareil à Paris, une nouvelle communication n'a pas été établie.

Le Roi s'est encore entretenu quelques instants avec plusieurs des personnes présentes et ne s'est retiré qu'après avoir félicité chaleureusement les fonctionnaires et les ingénieurs qui avaient présidé à cette intéressante installation.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 2 février.* — Rachel Jaussens, rue des Longues-Haies, 257. — Eugène Vandenberghe, rue Du Bourg, cour Florghien, 5. — Henri Fournear, rue des Recollets, 23. — Emile Hermans, rue de la Chaussée, cour Confraine, 12. — Laure Molne, rue Meyerbeer. — Henri Bagein, rue des Anges, maisons Delfortrie, 49. — Marie Baugniez, rue Jules Derégnaucourt, cour Raquette, 6. — Marie Fourmentraux, rue de la Planche-Flouce, cour Florin, 1. — Léon Fournier, Place de la Liberté, 12. — Henri Sandras, rue des Fondeurs, cour Chopart, 7. — Hélène Basino, rue des Anges, 132. — Gabrielle Chevalier, rue de la Perche, maisons Six-Gadenne. — Fernand Labbens, rue Solferino, 29. — Pauline Acou, rue des Arts, 192. — Jules Grosse, rue Archimède, cour Destailleur, 5. — Henri Planquart, Hôtel-Dieu. — Remi Jurkausmacker, rue Turgot, 14. — Germain Cornil, rue de l'Epeule, 297. — *Déclarations de décès du 2 février.* — Eugène Massart, 1 an 7 mois, rue de la Lys, 6. — Hortense Belmère, 71 ans 4 mois, à l'Hospice. — Ludivine Leporte, 82 ans, à l'Hospice. — Palmyre Wiart, 44 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Henri Phalfuin, 48 ans 4 mois, rue de Lille, 31.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 2 février.* — Gabrielle Scalbert, rue de la Latte. — Clémence Salesse, à la Croix-Rouge. — Euphrasie Leblanc, rue de Paris. — Madeleine Vanmeenen, à la Croix-Rouge. — Lucie Seiffert, rue Saint-Pierre. — Marie Toulemonde, rue de Renaix. — Jeanne Desey, rue des Orphelins. — Victor et Charles Lepesant, jumeaux, rue des Urselines. — Gaston Florin, rue Delhaye. — Jeanne Desrumeaux, rue de Menin. — Albert Vaneste, rue Neuve-de-Roubaix. — *Mariages du 2 février.* — Charles Walter, 31 ans, dessinateur, et Mathilde Bourgeois, 29 ans, institutrice. — Alphonse Dhalluin, 27 ans, cultivateur, et Leonie Leclercq, 28 ans, sans profession. — *Décès du 2 février.* — Brunon Vertiest, 58 ans 5 mois, journalier, Hopital Civil. — Jean Delebarre, 1 an 4 mois, rue du Nid. — Clovis Couvreur, 53 ans 8 mois, contremaître, rue de Roubaix. — Jean-Baptiste Deburchgrave, 75 ans 2 mois, sans profession, Hospice-Général.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille D'HALLUIN-DELALIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Joseph D'HALLUIN, décédé subitement à Roubaix, le 2 février 1887, à l'âge de 25 ans 11 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Corps, qui sera célébrée le vendredi 4 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le samedi 5 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 31.

Les amis et connaissances de la famille PENNEL-COUSSART qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Charles-Ferdinand-Dieudonné PENNEL, concierge, tissage de M. J. Wattel-Roussel, décédé à Roubaix, le 1er février 1887, à l'âge de 65 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le vendredi 4 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 3, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Chapelle-Caretto, 19.

Les amis et connaissances de la famille LEPERS-LEPERS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Denis LEPERS, décédé à Wattrelos, le 1er février 1887, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels de deuxième classe, qui auront lieu le vendredi 4 courant, à 9 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Audenarde, près du bureau.

Les amis et connaissances de la famille DUFERMONT-TIBERGHIEN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Adelaïde TIBERGHIEN, veuve de M. Pierre DUFERMONT, membre de la Société de Secours mutuels, décédée à Mouveaux, le 1er février 1887, dans sa 79e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de 3e classe, qui auront lieu le samedi 5 courant, à 2 heures 1/2, en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, pavé de Roubaix. — L'Obit du Mois de 2me classe sera célébré le mardi 1er mars, à 9 heures 1/2, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille OLIVIER-BULTEAU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste OLIVIER, décédé à Roubaix, le 3 février 1887, à l'âge de 33 ans et 8 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le vendredi 4 courant, à 8 heures 1/2, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le samedi 5 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Notre-Dame, 22.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 7 février 1887, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor-François BONNIER, comptable, époux de Dame Marie PAULUS, décédé à Roubaix, le 6 janvier 1887, dans sa 32e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

TURCO BLANCHI !

S'il advenait qu'un jour le ministre de la guerre,
Ordonnât qu'on blanchit le régiment des Turcos,
Cela serait facile et ne couterait guère
En usant du Savon des Princes du Congo.

141534 VAISSIER frères, Roubaix-Paris.

TRIBUNAUX

Les débats du procès en diffamation intenté à la *Lanterne* et au *Moniteur de l'Horlogerie* par M. Ruel, propriétaire du bazar de l'Hôtel-de-Ville, se sont terminés mercredi devant la 9e chambre correctionnelle, après une réplique du ministère public, qui a amené une courte réponse de Me Julien, député, avocat de la *Lanterne*.

Le tribunal a renvoyé à huitaine le prononcé du jugement.

Dans la même audience, la *Lanterne* a été condamnée à 200 francs d'amende pour avoir reproduit, contrairement à la loi, une partie des débats de ce procès diffamatoire.

***

La première chambre du tribunal civil de la Seine était saisie aujourd'hui de la demande en divorce intentée par Mme Laguerre à son mari, le député radical de Vaucluse.

Mme Laguerre a pour avocat Me Beurdelet.

M. Laguerre est simplement représenté par son avoué.

Sur la demande de M. Laguerre qui est actuellement à Avignon, le tribunal a accordée une dernière remise à quinzaine.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par l'Est-Clair)

La mort du pape annoncée à Naples. — Pas de confirmation

Naples, 2 février. — Le journal *Due Sicilie* annonce la mort du pape.

Je vous transmets la nouvelle sous réserves, n'ayant pas le temps de la contrôler.

Le *Matin* qui donne cette nouvelle ajoute :

» C'est également sous réserves que nous reproduisons cette grave nouvelle. Notre correspondant de Rome ne nous a en effet, même pas signalé une indisposition du saint-père.

» D'autre part, l'*Unicers* a publié hier soir une dépêche de Rome annonçant que le pape avait reçu dans la journée, à l'occasion de la Chandeleur, des cierges bénits offerts par les chapitres, les séminaires et les couvents.

Le *Gaulois* publie cette dépêche :

« Rome, 2 février. — Aujourd'hui, fête de Purification de la Vierge (la Chandeleur), le Pape a célébré la messe dans la chapelle Sixtine, assisté des prélats de la curie.

» Sa Sainteté a, selon l'usage, béni les cierges.

» Les chefs des ordres religieux et les basiliques patriarcales ont offert au Saint-Père de grands cierges et de riches dentelles.

» Le Pape a fait un cadeau des plus beaux aux ambassadeurs de France, d'Espagne, d'Autriche, de Portugal et du Brésil.

» Pour la première fois, il en a envoyé un au représentant de l'empereur Guillaume. »

La convention téléphonique franco-belge

L'*Officiel* publie aujourd'hui le texte de la convention pour l'établissement d'un service de correspondance téléphonique entre Paris et Bruxelles signée le 1er décembre 1886, entre la France et la Belgique.

La taxe par cinq minutes de conversation est fixée à trois francs.

Le service téléphonique Paris-Bruxelles sera ouvert au public d'une manière permanente, le jour et la nuit.

La panique à la bourse

On mande de Berlin, 2 février, au *Soleil* :

« La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe officieux, publie la note suivante :

« Nous apprenons de source autorisée que la panique qui a eu lieu hier à Paris, est uniquement l'œuvre de spéculateurs trop fortement engagés.

Revirement de politique allemande

Berlin, 2 février. — Le grand-chancelier paraît effectuer, en ce moment, une évolution politique fort intéressante à suivre : après avoir fait entendre, dans son discours au Reichstag, que l'empire allemand se désintéresserait des affaires de l'Autriche, M. de Bismarck semble incliner à prêter un concours armé à l'Autriche contre la Russie, dans le cas où l'empire austro-hongrois ne serait pas en état de lutter avec les troupes du Czar.

Les précautions militaires prises par l'Autriche l'auraient été à l'instigation de l'Allemagne, qui aurait fait comprendre à sa voisine qu'elle ne devait rien épargner pour éviter à l'empire allemand l'obligation de lui venir en aide.

En somme, le courant germanique semble avoir repris le dessus à Berlin, où l'on se préoccupe moins, pour le moment, des élections que de ce qui se tendrait vers l'Orient en cas d'un conflit austro-russe.

L'Autriche et la Russie se seraient entendus. — Plus de conflit à craindre en Orient.

Londres, 3 février. — On télégraphie de Paris au *Times* de ce matin :

« J'aurais lieu de croire d'après des renseignements qui me viennent